



TAIJI VEXIN

Association loi 1901

2 Place du Pt du Jour – 95420 Magny en Vexin

Bulletin d'adhésion 2026/2027

NOM : Prénom :

ADRESSE :

.....

Tél. :

Portable :

Adresse E-Mail :

Date de naissance :

Ville de naissance : Département naissance :

Le Montant Annuel forfaitaire de l'Adhésion pour la saison 2026/2027 est de :

192€ par adhérent ou 130€ par couple

Il comprend :

- La licence pratiquant de la Fédération FFAEMC incluant l'assurance lors de la pratique du Taiji
- La cotisation incluant les frais d'encadrement et d'administration

Mode de règlement : (cocher le mode de règlement).

- ☐ Espèces
- ☐ Un chèque en début d'année à l'ordre de Taiji Vexin
- ☐ Trois chèques (de 64 €/adhérent ou 43€/ couple) : l'encaissement se fait au début de chaque trimestre. Cette modalité est une facilité de règlement et non une proposition d'adhésion trimestrielle avec renouvellement à terme. Les trois chèques remis sont pleinement dus dès le premier jour de l'adhésion.

Le certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Taiji **N'EST PLUS** obligatoire. Cependant, nous demandons de remplir le questionnaire de santé (destiné à votre propre information et celle de votre médecin si besoin), que vous soyez majeur ou mineur.

Date :

Signature :